



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 67569

### Texte de la question

M Christian Kert appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'integration sur la situation des personnes de nationalite francaise residant en France qui percoivent une pension de retraite de l'Etat algerien. Outre le fait que cette pension leur est versee avec retard, les interesses deplorent que le montant de celle-ci se trouve progressivement devalorise au fil des ans, du fait de la devaluation du dinar par rapport au franc. Il lui demande quelles solutions pourraient etre mises en oeuvre pour remedier a ce probleme qui concerne plusieurs centaines de personnes.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire decrit la les consequences inevitables des changements de parite des monnaies. La contrevaieur en francs des pensions versees en France par l'Algerie a ete oberee par la forte deprecation, depuis cinq ans environ, du dinar par rapport au franc. Il parait difficile pour l'Etat francais de suppleer a ce phenomene qui n'est d'ailleurs pas specifique aux relations franco-algeriennes. La creation d'une caisse de compensation qui prendrait en charge toute devaluation de pension due au taux de change n'est pas envisageable. L'instauration d'une telle compensation irait d'une part a l'encontre du principe d'egalite de traitement, sur le territoire du pays d'emploi, entre les ressortissants des deux pays, inscrit dans la convention franco-algerienne de securite sociale en privilegiant financierement les beneficiaires francais par rapport aux pensionnes algeriens. Mais surtout, elle amenerait l'organisme de compensation francais a se substituer a la caisse debitrice pour modifier le montant des avantages concedes a la hausse comme a la baisse, chaque fois que se modifierait la parite des monnaies et ce pour l'ensemble des pays versant des pensions en France, y compris quand les taux de change sont favorables aux pensionnes residant en France.

### Données clés

**Auteur :** [M. Kert Christian](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67569

**Rubrique :** Retraites : generalites

**Ministère interrogé :** affaires sociales et intégration

**Ministère attributaire :** affaires sociales et intégration

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 1993, page 815